

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 30% ENSEIGNEMENT ET 10% RECHERCHE)

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2024/A010

Date limite du dépôt des candidatures : 02/02/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

Domaine de recherche : Sciences sociales et sciences de gestion – Gestion des ressources humaines

L'Université libre de Bruxelles recrute un.e académique à temps partiel en sciences sociales (Mini-Chaire, 0,4 ETP), avec une spécialisation en gestion des ressources humaines

Fondée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB) est une université située au cœur de l'Europe. Multiculturelle, internationale et engagée, elle se caractérise par une recherche de pointe et un enseignement de qualité à destination de plus de 30.000 étudiant.e.s.

Le Département de Sciences sociales et de Sciences du travail de l'Université libre de Bruxelles fait partie intégrante de la Faculté de Philosophie et sciences sociales (<http://phisoc.ulb.be>). Il compte plus de vingt académiques temps plein travaillant dans tous les domaines des sciences sociales et des sciences du travail. Ses chercheur.e.s sont rattaché.e.s à des centres de recherche de haut niveau, et leurs travaux sont reconnus internationalement.

Détenteur/trice d'un doctorat au moment du recrutement, le/la titulaire de cette mini-chaire disposera d'une solide expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur et présentera un excellent dossier scientifique. Une expérience de terrain dans le domaine de la gestion des ressources humaines et des contacts avec les milieux socio-professionnels constituent des atouts indéniables.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Il/Elle devra proposer un programme d'enseignement et de recherche en gestion des ressources humaines

Il/Elle développera ses activités pédagogiques dans le cadre du programme du Master 120 crédits en Gestion des Ressources humaines. Il/Elle manifestera une capacité à animer une équipe pédagogique, et une capacité à enseigner en français. Ses activités pédagogiques se développeront autour de ses domaines d'expertise scientifique. En outre, une expérience professionnelle dans les différents métiers de la gestion des ressources humaines, permettant d'alimenter les enseignements, sera considérée comme un atout.

Sur le plan de la recherche, il/elle sera invité.e à contribuer aux activités de recherche menées au sein du Département de Sciences sociales et de Sciences du travail à travers le rattachement à l'une des unités de recherches de l'Institut de Sociologie Il/Elle sera capable de mettre sur pied des projets de recherche et de les soumettre à des appels internes ou externes à l'université (institutions publiques, Régions, Europe, FNRS). Il/Elle pourra s'engager dans des publications régulières dans des revues et maisons d'éditions reconnues dans la discipline. Il est également souhaitable qu'il/elle puisse encadrer des thèses de doctorat et des chercheurs post-doctorants.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

La charge de cours complète consistera en trois unités d'enseignement (0,3 ETP - chacune incluant 24 heures de cours données sur un quadrimestre), ainsi que la prise en charge annuelle de mémoires et travaux de fin d'études en tant que promoteur/trice ou lecteur/trice. Cette charge de cours est modulable en fonction des ressources et besoins du Département. La charge de cours sera développée de manière progressive durant les deux premières années du mandat. Le mandat se complète d'un volet recherche (0,1 ETP). A noter que le/la titulaire de la Mini-Chaire sera également à terme amené.e à assurer des tâches logistiques dans le cadre de l'enseignement ou de la recherche.

La mini-chaire comprend 3 cours dont deux seront enseignés dès la première année du mandat, un troisième cours pourra être enseigné lors de la deuxième année.

- Principes généraux d'organisation et de gestion : Ce cours vise à doter les étudiant.es de connaissances et compétences en matière d'organisation et de gestion. Il s'agit de présenter de manière approfondie les principales théories et courants de pensée qui constituent les fondements de l'organisation et de la gestion. Dans ce cadre, ce sont à la fois les principes et notions-clés associées qui doivent être approfondis mais aussi les critiques dont les théories peuvent faire l'objet ainsi que leurs apports dans l'analyse concrète des fonctionnements et dysfonctionnements organisationnels.
- Questions d'actualité en Gestion des ressources humaines : L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiant.es aux innovations et actualités relatives à la gestion des ressources humaines dans une double perspective, pratique et critique. D'une part, les réalités de terrain doivent être partagées afin d'éclairer les débats ou questionnements actuels en matière de gestion des ressources humaines. D'autre part, les enseignements permettront aux étudiant.e.s de prendre une certaine hauteur de vue face aux diverses tendances en matière de ressources humaines, en constante évolution. Le cours pourra être enrichi de témoignages d'acteurs-clés concernés par celles-ci.
- Gestion du changement en organisation : Ce cours poursuit un objectif double. Premièrement, il vise à doter des étudiant.es de cadres théoriques et méthodologiques pour approcher le changement organisationnel. Deuxièmement, son enseignement doit permettre aux étudiant.es de développer leurs compétences d'analyse face à des situations de changement. Pour ce faire, ils/elles devront être sensibilisé.es aux contraintes exercées par l'environnement, ainsi qu'aux stratégies de pouvoir et de légitimation qui influencent les dynamiques au cœur des organisations dans le secteur privé comme dans le secteur public

Titre requis

Docteur.e à thèse en sciences politiques et/ou sociales ou en gestion (avec spécialisation en gestion des ressources humaines), ou dans un domaine équivalent

Compétences requises

- Vous avez une expérience de l'enseignement universitaire.
- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expertise scientifique dans le domaine de la gestion des ressources humaines, attestée par des publications scientifiques, notamment dans des revues de haut niveau.
- Si vous avez une expérience professionnelle dans différents métiers de la gestion des ressources humaines, celle-ci sera prise en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous avez un niveau C1 en langue française.
- Vous avez une expérience dans le dépôt et l'obtention de projets de recherche à titre de promoteur ou de collaborateur.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Marie Göransson, Présidente du jury du Master en GRH. (02 650 67 62 – Marie.Goransson@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : SPES.Philoscsoc@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

En postulant à cette annonce, le/la candidat.e accepte que le rapport de la Commission d'évaluation des candidatures soit mis en ligne pour une durée courte et bien définie afin que le corps enseignant de la Faculté puisse y avoir accès lors de la procédure de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.